



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE CESSION DU DROIT
D'EXPLOITATION DE TROIS
REPRESENTATIONS DU SPECTACLE "HARRY
L'EMPOTE" PAR LA SOCIETE FUNAMBULES
DES CHANTS ET DES SONS, DANS LES
BIBLIOTHEQUES SUD, EST ET OUEST**

**DÉCISION N° DM-20-093
EN DATE DU 27 MARS 2020**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDÉRANT la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la saison 2019-2020,

CONSIDÉRANT la proposition de spectacle de la Société Funambules des chants et des sons, représentée par Madame Catherine Ginoux, en sa qualité de gérante, dont le siège social est situé au 8, rue des Ajoncs d'or – 22240 FREHEL, le samedi 28 novembre 2020 à 11h à la bibliothèque Sud, 15h à la bibliothèque Est et le samedi 5 décembre 2020 à 10h30 à la bibliothèque Ouest.

D É C I D E

DE SIGNER avec la société Funambules des chants et des sons, représentée par Madame Catherine Ginoux, en sa qualité de gérante, dont le siège social est situé au 8, rue des Ajoncs d'or – 22240 FREHEL, un contrat de cession du droit d'exploitation de trois représentations du spectacle intitulé «Harry l'Empoté » , le samedi 28 novembre 2020 à 11h à la bibliothèque Sud, 15h à la bibliothèque Est et le samedi 5 décembre 2020 à 10h30 à la bibliothèque Ouest dont le coût est fixé à mille deux cents euros (1 200,00 € T.T.C.) les 3 représentations ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Signé

Charlotte LIBERT-ALBANDEL

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20200327-lmc1H7239H1-AR
Date de réception en Préfecture : 27/03/2020
Date de Publication : 27/03/2020